

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19 NOVEMBRE 2020

LE COMPARETEUR EN LIGNE CALCULIX FAIT PEAU NEUVE

Le 19 novembre 2020, l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) a organisé une conférence de presse pour présenter la nouvelle version du comparateur en ligne des prix d'électricité et de gaz naturel. En plus de comparer les prix d'électricité et de gaz naturel pour les ménages, Calculix compare désormais aussi les prix pour les petites et moyennes entreprises et propose toute une série de nouvelles fonctionnalités.

Lancé par l'ILR en septembre 2013, le comparateur en ligne fait peau neuve et devient beaucoup plus complet. Calculix peut désormais comparer des offres de prix en fonction d'heures spécifiques de consommation. Il est aussi possible de rechercher des produits à prix garanti ou à prix flexible, ou encore de filtrer en fonction des remises ou des produits à base d'énergie renouvelable. En plus de proposer ces nouvelles fonctionnalités, Calculix s'adresse désormais aussi aux petites et moyennes entreprises avec sa nouvelle rubrique « Calculix Business ». Toutes ces nouveautés peuvent être consultées sur le nouveau site de Calculix, www.calculix.lu. L'ILR a, par ailleurs, profité de l'occasion pour moderniser le logo de Calculix et réaliser une vidéo visant à promouvoir l'outil.

En se connectant sur www.calculix.lu, le consommateur peut avoir un rapide aperçu de toutes les offres actuelles et de tous les produits disponibles. Il suffit de renseigner le code postal et la consommation d'énergie pour voir apparaître toute une série d'informations : une estimation des coûts annuels suivant les différentes offres proposées par les fournisseurs, la composition des différentes sources énergétiques, l'impact environnemental des différents produits, les principales conditions contractuelles et les choix complémentaires, tel que les remises. Sur base d'une liste de toutes les offres disponibles sur le marché luxembourgeois, le consommateur peut alors choisir l'offre qui lui convient le mieux. Ce service proposé par l'ILR, l'autorité de régulation indépendante au Grand-Duché, est évidemment gratuit et neutre. Afin de bien comprendre les résultats présentés dans Calculix, l'ILR invite les utilisateurs à consulter également les « informations importantes » disponibles sur le site.

L'ILR tient en outre à rappeler que le client résidentiel est libre de changer de fournisseur d'électricité et de gaz naturel. Le changement se fait de manière gratuite et demande peu de démarches. Rien n'empêche donc les consommateurs de faire fonctionner la concurrence en comparant les prix et en choisissant le fournisseur d'électricité ou de gaz naturel en conséquence.

Plus d'informations :

- www.calculix.lu
- Informations importantes - Les modèles de prix dans Calculix en un coup d'œil :
<https://web.ilr.lu/FR/ILR/Calculix/FR/Informations-importantes/Pages/default.aspx>
- Pour visionner la vidéo cliquez sous les liens suivants :
 - <https://web.ilr.lu/FR/ILR/Calculix/FR/Videos/Pages/default.aspx>
 - <https://www.youtube.com/channel/UCIHwcBixFGequMEGiTrujQ>
- Nouveau logo :



Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques.